



Avec le soutien de l'Union Européenne

Envirotex œuvre pour l'environnement

Envirotex, projet bipartite entre la région Nord-Pas-de-Calais côté français et la région Wallonne, côté belge, et partie intégrante du programme européen Interreg III, a pour but de créer, dans le cadre du développement durable, un réseau transfrontalier de management environnemental pour solutionner les problèmes rencontrés dans le secteur textile, que ce soit dans la gestion des eaux, la gestion énergétique de l'usine ou des installations industrielles, ou encore celle des déchets.

Envirotex est porté par Celabor (centre de recherche et de contrôle textile, environnement et agro-alimentaire), basé à Mouscron et chef de file, Febeltex-Mouscron, Centexbel basé à Herve, l'Union des Industries Textile Nord basée à Marcq-en-Baroeul et enfin l'Institut Français du Textile Habillement basé à Villeneuve d'Ascq avec le soutien du Feder, de la région Wallonne, de l'Ademe, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de la région Nord-Pas-de-Calais.

Un bilan encourageant

Envirotex qui faisait un petit bilan de ses activités réalisées du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2007 a déjà atteint pas mal d'objectifs. Sur cette période 250 industriels du secteur textile ont été sensibilisés au management environnemental. Une veille technologique ainsi que de la législation a été mise en place. Une cinquantaine d'entreprises ont par ailleurs été informées des conditions de valorisation ou de recyclage des déchets industriels textiles et 120 concernant les déchets autres que textiles. Un séminaire sur les technologies de recyclage des eaux usées a été organisé. Quinze entreprises ont été aidées dans la gestion de leurs eaux et parmi celles-ci quatre plus spécifiquement dans la récupération de fibres ou de produits valorisables dans des rejets d'eaux usées. Cinq entreprises ont été aidées dans la valorisation de leurs boues résiduaires. Dans un autre domaine, trente entreprises ont bénéficié d'analyses des postes consommateurs d'énergie (vingt ont déposé des projets pour réaliser des économies sur ce poste). Enfin douze entreprises ont été accompagnées dans une démarche environnementales type ISO 14.001.





La gestion des déchets

Dans le domaine de la gestion des déchets les partenaires ont identifié des filières ou des opérateurs favorisant les achats transfrontaliers de matériaux recyclés (CD2E et Recynet en Belgique). Ils ont identifié une démarche française similaire au projet belge Recynet qui multiplie les possibilités de valorisation des déchets par des opérations transfrontalières.

La configuration géographique des régions concernées par le projet Envirotex permet d'envisager le transport fluvial des déchets vers les centres de regroupement ou de traitement. Les États français et belges se sont par ailleurs dotés de guide d'achat public en fonction de critères écologiques. Parallèlement aux actions visant les déchets de nature textile, les entreprises souhaitent que l'on étudie les possibilités de valoriser ou de réduire d'autres types de déchets, tels que les palettes en bois, les cônes en plastique ou encore les emballages biodégradables. Pour les déchets constitués de fibres naturelles non valorisables dans le process textiles – car trop courtes – la filière du compostage a été proposée à une entreprise wallonne. Les analyses réalisées par Celabor montrent que ce produit est tout à fait compatible avec la fabrication du compost.

La problématique des effluents aqueux

Il s'agit de contribuer à la valorisation des eaux usées industrielles, d'étudier de nouvelles pistes de traitement et de promouvoir de nouvelles pratiques au sein de la zone de coopération via des échanges d'information et de savoir-faire. Il a fallu tout d'abord informer les entreprises sur les possibilités de traitement de leurs eaux usées. Recycler les effluents dans les procédés textiles permet de diminuer les consommations globales d'eau, sujet très sensible actuellement en raison de la diminution des réserves d'eau. Les problèmes des eaux colorées et des mesures préventives pour limiter les quantités utilisées seront bien sûr particulièrement traités. Envirotex assure une veille technologique sur des souches spécifiques (enzymes, champignons, bactéries...) permettant de détoxifier certains effluents et aboutissant à leur épuration biologique avec une production de boues non toxiques. Le programme fait ainsi la promotion des technologies adaptées: que ce soit celle de l'épuration par bio-réacteur à membranes, le procédé d'ozonation ou le recyclage avec rejet zéro. Il s'agit aussi d'améliorer la gestion des boues d'épuration par la promotion des meilleures technologies disponibles: sur le traitement enzymatique pour améliorer la «décantabilité» de la boue et obtenir une boue plus sèche; sur le compostage jumelé avec des déchets: le compost pourrait être utilisé pour la réhabilitation des décharges et des sites industriels; enfin sur des procédés industriels qui pourraient être demandeurs des matières présentes dans les boues (procédés par cuisson), comme des plaques pour le bâtiment, ou une matière première pour des produits en terre cuite.

Celabor a par ailleurs étudié le dossier de l'Ademe relatif à l'utilisation des boues en agriculture. Un séminaire d'informations relatif aux technologies propres et à un procédé novateur pour la décoloration ou la détoxification des eaux usées a par ailleurs été organisé à Marcq-en-Barœul couplé au séminaire Reach.

Utilisation rationnelle de l'énergie

Cette action vise à promouvoir des actions communautaires en faveur de l'énergie dans un cache cohérent et complet afin d'assurer une meilleure efficacité de la gestion du poste énergétique des entreprises. La libération du marché de l'électricité en Europe est à ce titre une opportunité importante pour les sociétés de réaliser des économies substantielles dans ce secteur. Rationaliser l'utilisation de leur énergie doit permettre aux entreprises de réaliser des économies non négligeables et contribuer à réduire les problèmes environnementaux liés à la consommation d'énergies fossiles, par définition non renouvelables. Il s'agissait donc au départ de développer un service d'audit énergétique (dans la mesure où il n'existe pas en Belgique), de dégager les facteurs à l'origine des sources d'économies, de favoriser la mise en commun pour plusieurs entreprises d'une ressource «homme environnement énergie», de réaliser des diagnostics énergétiques identifiés dans les entreprises, d'apporter un conseil sur les nouveaux investissements liés au secteur énergétique (production d'air comprimé, relighting, thermique des locaux...), d'informer les entreprises de la libération du marché de l'énergie et de leur expliquer les intérêts qu'elles peuvent en tirer, de promouvoir les regroupements de PME afin de bénéficier de tarifs énergétiques plus avantageux et enfin de promouvoir le développement durable.

Nicole Buyse

Info: www.eurotexnord.fr

Cfr rubrique environnement-réglementation et normalisation.

